

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Arrêté de reprise de concessions au cimetière communal (N°2)

N° 225090501

Nous, Maire de la Commune de SAINS EN AMIENOIS ;

Vu le Code général des collectivités territoriales en ses dispositions relatives à la reprise des concessions en état d'abandon et aux exhumations ;

Vu la procédure de reprise des concessions en état d'abandon engagée ;

Vu la décision en date du 16 avril 2025 déposée à la préfecture de la Somme le 9 mai 2025, décidant la reprise par la commune des concessions en état d'abandon figurant dans la *liste ci-annexée* ;

A R R E T O N S

Article 1^{er} - Les concessions sus-indiquées, dont l'état d'abandon a été régulièrement constaté et publié, sont reprises par la commune.

Article 2 - Les matériaux des monuments et emblèmes funéraires restés sur ces concessions seront enlevés par les soins de la commune un mois après publication du présent arrêté.

Article 3 - Les concessions présentant un intérêt architectural ou historique local sont conservées en propriété par la commune.

Article 4 - A l'issue de la publication régulière du présent arrêté, la commune procédera à l'exhumation des restes des personnes inhumées dans les concessions reprises en vue de leur réinhumation dans l'ossuaire spécialement aménagé à cet effet situé dans le même cimetière. Les règles applicables en la matière seront rigoureusement respectées.

Article 5 - Les concessions, dont la reprise sont prononcées après ces diverses opérations, seront remises en service.

Article 6 - Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur, c'est-à-dire pendant un mois.

Article 7 - La secrétaire de mairie est chargée en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Sains en Amiénois, le 9 mai 2025

Le Maire,
Pierre LEPOËTRE



ANNEXE 1 – TABLEAU DES CONCESSIONS DU SECOND PERSISTANT DU 6 MARS 2025

Allée	N°	NOMS	DUREE/Observations	Date et nom dernier inhumé
G	316	OSSUAIRE	-	-
G	320	SANS NOM	-	-
G	321	SANS NOM	-	-
G	334	THIERRY	-	Guilloux-Defert
G	335	RABOUILLE LEGROS	Concession déjà reprise (délibération 24.03.1998)	-
G	336	ABBE DARGENT Emile	Perpétuelle	15/02/1918 Professeur à Amiens
G	342	RATIER Adrien	Perpétuelle	08/04/1938
G	343	DUPONT Edgar	30 ans	31/10/1932
G	344	BOULY DOUILLET	-	-
G	456	SANS NOM	-	-
G	463	SANS NOM	-	-
L	360	LEDIEU	-	-
M	347	RATIER MARCHAND	Perpétuelle	-
M	347bis	SANS NOM	-	Derrière RATIER